

Le Balbuzard pêcheur

Pandion haliaetus (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 094

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Accipitriformes
- Famille : Pandionidé



Source : BIOTOPE

Description de l'espèce

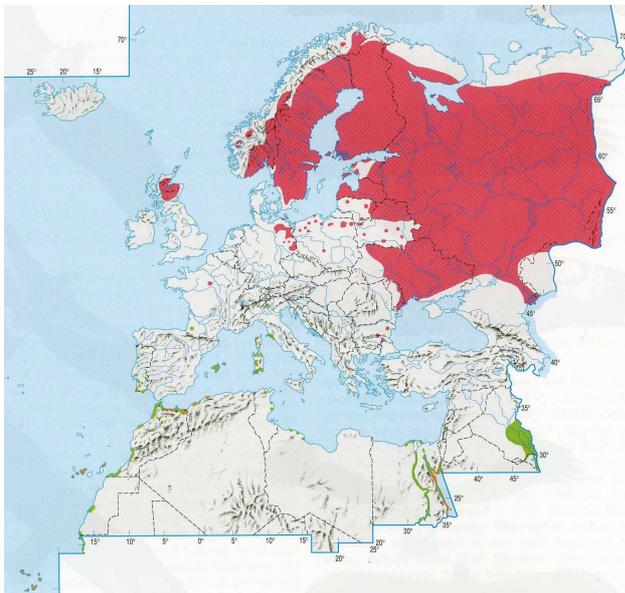
Grand rapace de 1,60 mètres d'envergure aux ailes étroites. Corps montrant un contraste fort entre le dos brun foncé et la poitrine d'un blanc net. Taches sombres aux poignés. Tête pâle avec un bandeau noir sur l'oeil. Bande foncée sur la poitrine. Queue barrée. Pattes dénudées, doigts très puissants aux longues griffes.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Balbuzard pêcheur s'installe au bord des lacs, étangs et fleuves qui sont peuplés de nombreux poissons de taille moyenne se tenant à proximité de la surface de l'eau.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

Régime alimentaire

Le Balbuzard pêcheur se nourrit principalement de poissons (brochet, gardons,...) et c'est seulement lorsque les conditions météorologiques ne lui permettent pas de plonger (brouillard, pluie, ...) qu'il s'en prend à d'autres proies (micromammifères, oiseaux, ...).

Reproduction et activités

Le Balbuzard pêcheur construit son aire à la cime d'un grand arbre entre 11 et 30 mètres de haut. Généralement il choisit un pin âgé de forme tabulaire. Il pond 1 à 4 œufs début avril qui sont principalement couvés par la femelle. L'incubation dure 37 à 41 jours, les jeunes commencent à voler au bout de 7 à 8 semaines.

Pour pêcher, le Balbuzard pêcheur exploite les zones d'eau peu profondes. Il repère ses proies par un bref vol sur place et plonge parfois dans quelques centimètres d'eau.

Migrations

Le Balbuzard pêcheur arrive sur ses sites de reproduction à partir de mars et les départs s'effectuent dès le mois d'août. Les oiseaux rejoignent alors leurs quartiers d'hiver en Afrique occidentale.

Le Balbuzard pêcheur se reproduit principalement dans le Nord et l'Est de l'Europe, et également sur quelques îles méditerranéennes.

En France, sa distribution se limite à la région centre (forêt d'Orléans et cours de la Loire) et au littoral Corse.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen du Balbuzard pêcheur est stable et estimé entre 7 000 et 9 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Suède (3 000 à 3 500 couples), en Russie (2 500 à 3 500 couples) et en Finlande (900 à 1 000 couples).

La population nicheuse française est forte de 43 couples, son effectif est en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970–suite à la protection intégrale accordée à tous les rapaces. L'effectif hivernant stable en France compte 10 à 20 individus en 1997. Le Loiret abrite une partie de la population française : 18 couples en 2003. Ils nichent principalement en forêt d'Orléans et dans les boisements proche de la Loire. (Naturalistes Orléanais, 2003 ; ROCAMORA et al., 1999 ; TUCKER et al., 1994 ; <http://balbuzard.lpo.fr/>)

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le Balbuzard pêcheur établit son nid principalement à la cime de grands pins (pin sylvestre) qu'il trouve en forêt d'Orléans (extérieure au site) et chasse sur la Loire et les étangs. L'ensemble de la Loire constitue un lieu essentiel pour l'alimentation des Balbuzards pêcheurs nicheurs en forêt d'Orléans, avec 30 à 80 % de son apport en nourriture.

En période de migration l'ensemble du cours de la Loire dans le Loiret est fréquenté par le Balbuzard pêcheur, plusieurs centaines d'individus profitent des ressources de la Loire.

Menaces

La conservation du Balbuzard pêcheur dans le Loiret est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Trois types de menaces principales peuvent être évoquées :

- Le dérangement peut limiter l'installation d'un couple et perturber l'élevage des jeunes.
- La coupe des grands arbres, notamment des vieux Pins sylvestres, limite fortement les sites pouvant accueillir des nids de Balbuzard pêcheur.

Sur le site :

- Les pollutions diverses des milieux aquatiques peuvent leur être fortement néfastes.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire du Balbuzard pêcheur passe par :

- La mise en place de mesure de protection et de réglementation autour des sites de reproduction, afin de limiter le dérangement.
- La mise en place de gestion sylvicole, afin de préserver les Pins sylvestres favorables à l'installation des nids.
- L'installation d'aires artificielles favorisant l'installation de nouveaux couples le long de la Loire.

Sur le secteur de la ZPS :

- Le contrôle et la gestion de la qualité des eaux du fleuve.